

# L'éco-bulletin



## Le BAC BRUN et le MÉNAGE DU PRINTEMPS

### 2 erreurs qui reviennent trop souvent

1. Les arbustes, les branches d'arbres et les brindilles ne vont PAS au bac brun.

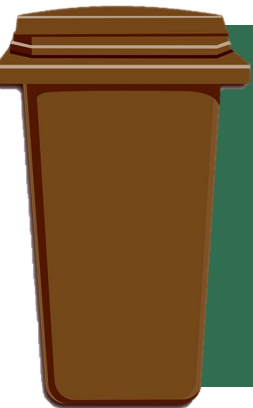


**On peut s'en départir à l'écocentre, les faire déchiqueter pour en faire du paillis ou encore les brûler en respectant les consignes de votre municipalités et de la SOPFEU.**

2. La terre, la gravelle et le gravier ne vont PAS au bac brun.



**On peut s'en départir en les déposant au bac de déchets ou encore les apporter à l'écocentre.**



Quand nous sommes nombreux à faire ces erreurs, nous rendons le travail des employés de l'usine de biométhanisation très difficile.

Ayons une pensée pour eux et prenons le temps de réfléchir en triant nos matières.

### Matières acceptées au bac brun



RÉSIDUS VERTS



RÉSIDUS ALIMENTAIRES



PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

PRENDRE LE TEMPS DE BIEN TRIER, C'EST MIEUX POUR TOUT LE MONDE !



DES QUESTIONS ?

418 856-2628 poste 0

[www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)